

Pièces obligatoires à fournir pour toute(s) demande(s)

		<ul style="list-style-type: none"> • <u>Le formulaire de demande MDPH</u>, complété, daté et signé.
		<ul style="list-style-type: none"> • <u>Le certificat médical de la MDPH (original)</u>, complété par un médecin, signé et daté de moins de 6 mois lors du dépôt de la demande. <p>Vous pouvez joindre toute copie de document médical complémentaire qui vous paraît utile, sauf les radiographies.</p>
		<ul style="list-style-type: none"> • <u>La photocopie d'un justificatif d'identité de la personne concernée par la demande :</u> ✓ Photocopie recto et verso de la carte d'identité, ou du passeport. Copie du livret de famille pour les enfants, pour les français et pour les ressortissants de l'espace économique européen ✓ Photocopie recto et verso du titre de séjour en cours de validité pour les ressortissants hors espace économique européen
		<ul style="list-style-type: none"> • <u>La photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois :</u> quittance de loyer, facture d'électricité ou de gaz... <p>Situations particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour les personnes hébergées : un justificatif de domicile + une attestation sur l'honneur de l'hébergeant mentionnant la date d'entrée dans le domicile. ✓ Pour les personnes sans résidence stable : une attestation de domiciliation ou d'élection de domicile auprès d'un organisme agréé. ✓ Pour les personnes en établissement : une attestation de l'établissement avec la date d'admission + les justificatifs des 3 derniers mois avant l'admission dans l'établissement
		<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour les mineurs</u> le cas échéant fournir la photocopie du jugement attestant des modalités d'exercice de l'autorité parentale
		<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour les majeurs</u> bénéficiant d'une mesure de protection juridique, fournir la photocopie du jugement de tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice.

Pièces spécifiques : à fournir selon les demandes formulées

		<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour une demande d'orientation et/ou de reclassement professionnel</u> : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un curriculum vitae (CV) ✓ La fiche de parcours professionnel fournie par la MDPH
		<ul style="list-style-type: none"> • <u>En cas de déficience visuelle</u>, joindre le bilan ophtalmologique de la MDPH • <u>En cas de déficience auditive</u>, joindre un audiogramme <u>de moins de 6 mois</u> réalisé par votre ORL (Si vous avez plus de 60 ans et êtes retraité, joindre un audiogramme d'avant vos 60 ans)

Pièces demandées pour la PCH (Prestation de Compensation du Handicap)

		<ul style="list-style-type: none"> • <u>Dernier avis d'imposition</u> du bénéficiaire, du concubin, ou de la personne qui exerce l'autorité parentale sur la personne mineure
		<ul style="list-style-type: none"> • <u>Relevé d'identité Bancaire</u> (RIB) au nom de la personne handicapée ou au nom de la personne qui exerce l'autorité parentale sur la personne mineure
		<ul style="list-style-type: none"> • <u>Couverture sociale et santé</u> : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attestation d'assuré social ou Couverture Maladie Universelle (CMU) ✓ Affiliation à une mutuelle ou à la CMU complémentaire ✓ Attestation de pension d'invalidité de 3ème catégorie (Ex : Majoration Tierce Personne) ✓ Le décompte ou devis éventuel du remboursement par votre complémentaire santé pour vos prothèses auditives
		<ul style="list-style-type: none"> • <u>Document justifiant de votre situation au regard de l'emploi</u> (fiche de paie, demandeur d'emploi, stagiaire, retraité, etc...)
		<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour une demande d'aide technique</u> : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Devis de moins de 6 mois de l'aide demandée ✓ Prescription médicale de moins d'1 an pour vos prothèses auditives ✓ Dans le cas d'un renouvellement de prothèses auditives, une attestation de votre ORL indiquant le motif du renouvellement du matériel
		<ul style="list-style-type: none"> • Devis normalisé <u>de moins de 6 mois</u> de votre demande de prothèses auditives (si vous avez une facture merci de nous la transmettre avec le décompte éventuel de remboursement par votre mutuelle) • Devis normalisé de moins de 6 mois ou facture des aides techniques adaptées que vous souhaitez acquérir ou facture si déjà achetées
		<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour une demande d'aménagement du véhicule</u> : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Photocopie recto / verso du permis de conduire aménagé du demandeur